



PILIER DE NOS COMMUNAUTÉS ACADIENNES ET FRANCOPHONES

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Année collégiale du 1^{er} juillet 2019 au 31 juillet 2020*

Année financière du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

*L'année collégiale a été perturbée en raison de la pandémie du Coronavirus à partir de mars 2020. Les formations offertes au CCNB ont été modifiées pour être livrées à distance, créant ainsi des retards dans l'achèvement de quelques programmes. Les données qui auraient généralement été disponibles au 30 juin 2020 ont été reportées au 31 juillet 2020.

TABLE DES MATIÈRES



1	Mot de la présidente
2	Mot du président-directeur général
3	Notre vision, notre mission et nos valeurs
3	Notre engagement
4	Nos axes stratégiques
5	Profil du CCNB
7	Programmation régulière
11	Histoires à succès
13	Secteurs d'affaires au CCNB
	• Continuum (Formation continue)
	• International
	• Entrepreneurship et Innovation
21	Les ressources humaines
22	Les ressources financières
	• Ventilation des revenus et dépenses 2019-2020
23	Amélioration des infrastructures
24	Coup d'œil sur la performance
27	COVID-19
30	États financiers vérifiés
49	Gouvernance et gestion



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Rachel Maillet Bard

Au nom de mes collègues du Conseil des gouverneurs du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2019-2020.

Le Conseil est particulièrement fier du travail accompli et des nombreuses actions réalisées en lien avec les grandes orientations de notre Plan stratégique 2016-2021 qui est au croisement de trois axes prioritaires : les étudiants et diplômés, au cœur de nos actions; la communauté, un partenaire de premier choix; et la viabilité du CCNB, soutenue par une culture entrepreneuriale.

Comme toujours, nous avons pu compter sur la contribution exceptionnelle de l'ensemble du personnel pour réaliser les actions prévues. Les résultats obtenus témoignent clairement d'une préoccupation constante pour notre mission éducative, se déployant dans la pédagogie, la recherche et l'innovation ainsi que dans les services à la communauté, afin d'offrir un milieu d'études et de vie exceptionnel qui répond aux besoins variés et grandissants des étudiantes et des étudiants.

Le CCNB est une pièce maîtresse du développement culturel, social et économique de nos régions. Nos partenariats avec les organismes privés, communautaires et publics s'avèrent des formules gagnantes pour répondre aux priorités régionales, provinciales et nationales.

Reconnaissant l'importance d'offrir un milieu de travail positif et stimulant, le Conseil a poursuivi ses démarches d'amélioration du climat organisationnel. Je désire souligner le bel esprit de collaboration entre les membres du Conseil d'orientation élargi et du Comité de mise en œuvre du plan d'amélioration; les résultats sont prometteurs.

Je ne peux passer sous silence l'événement marquant qui a bouleversé l'année collégiale 2019-2020, soit celle de la pandémie de la COVID-19. Grâce au soutien indéfectible de tout le personnel du CCNB, chaque membre de la population étudiante a pu poursuivre son projet de formation adapté à la situation. Chacun et chacune a su s'adapter aux défis du travail et des études à distance. Chapeau!

En mai, il a été jugé important de prendre le pouls du personnel dans le contexte de la pandémie. Les résultats d'un mini-sondage ont permis de conclure que la majorité des membres du personnel (71 %) allait bien compte tenu des circonstances. Ils indiquent aussi que le climat organisationnel démontre de l'amélioration sur le plan des enjeux qui avaient été identifiés en 2018. Le plein sondage qui nous permettra d'évaluer l'évolution du climat organisationnel sera repris à l'automne 2020.

Je désire remercier les membres du Conseil des gouverneurs de leurs expertises en matière de la gouvernance et leur participation au sein des divers comités. En dernier lieu, je remercie l'ensemble du personnel pour son engagement et son dévouement envers le CCNB, la communauté étudiante et ses partenaires.

Présidente du Conseil des gouverneurs, Rachel Maillet Bard



MOT DU PRÉSIDENT- DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pierre Zundel

L'année 2019-2020 marque mon arrivée au CCNB en tant que PDG, une année mouvementée et remplie de défis à relever. Grâce à l'engagement et la collaboration de l'ensemble du personnel, nous avons réussi à changer la vie d'un grand nombre de personnes.

La réussite de notre population étudiante est au cœur de nos décisions et de nos actions. Pour l'année 2019-2020, plusieurs indicateurs de performance du CCNB sont à la hausse, notamment du point de vue des inscriptions et de la persévérance. Les demandes d'admission dépassent largement le nombre de l'an dernier avec une augmentation de plus de 2 400 demandes, témoignant de la réputation et de l'intérêt grandissant envers notre institution. Par ailleurs, alors que le nombre d'étudiantes et d'étudiants canadiens est en légère baisse, le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux est à la hausse, représentant 25,5 % de la population étudiante en formation postsecondaire et secondaire.

Dès la déclaration de l'état d'urgence en raison de la COVID-19, le CCNB a immédiatement exercé un leadership incontestable en adaptant aussitôt les mesures de santé et de sécurité pour la population étudiante et le personnel. En quelques jours, toutes les formations ont été livrées à distance, moyennant des adaptations substantielles de la part des étudiantes, des étudiants et du personnel enseignant en particulier. Grâce au dévouement et à la créativité du personnel enseignant et à la persévérance de la population étudiante, nous avons réussi à terminer l'année collégiale à distance en décernant plus de 1 000 diplômes et certificats.

Dans un autre ordre d'idées, le rôle du CCNB dans nos communautés acadiennes et francophones consiste fondamentalement à former une main-d'œuvre de qualité qui répond aux besoins de nos industries et de nos employeurs. Afin d'être arrimés avec le marché du travail, nous adaptons régulièrement notre programmation régulière et notre offre en formation continue. Pour corroborer cet arrimage, nous sommes ravis que 91 % des employeurs se disent satisfaits de la qualité de nos personnes diplômées, selon le sondage de février 2020 sur la satisfaction des employeurs, en hausse de 2 % comparé au sondage de février 2017.

Autre point important à souligner, nos trois secteurs d'affaires occupent une place enviable auprès des employeurs et à l'étranger. Que ce soit en recherche appliquée et en innovation par les activités de CCNB-INNOV, par des partenariats soudés entre les Premières Nations et Continuum (Formation continue) en leur offrant des formations pointues, ou encore par différents projets à l'étranger comme le projet de réparation de manuels scolaires au Sénégal dont le CCNB-International a été le maître d'œuvre, le CCNB se démarque par son savoir-faire.

Dans le contexte de la pandémie, nous avons dû aligner nos priorités à court et moyen termes, soit de terminer les formations pour l'année 2019-2020, assurer la préparation pour les formations de 2020-2021, gérer stratégiquement les inscriptions afin de minimiser l'impact de la pandémie sur nos communautés et sur le CCNB, et contribuer à la relance économique de notre province durant et après la pandémie.

Je veux sincèrement remercier l'ensemble du personnel de ses efforts, sa compréhension et sa collaboration tout au long de l'année, et particulièrement depuis mars dans le contexte de la pandémie.

Je remercie également le Conseil des gouverneurs de la confiance accordée et pour son travail de gouvernance qui guide notre institution dans ses défis.

PDG du CCNB, Pierre Zundel

NOTRE MISSION

Une institution de formation professionnelle et technique et de recherche appliquée essentielle au développement socioéconomique du Nouveau-Brunswick et ouverte sur le monde.

NOTRE VISION

Un chef de file dans la formation d'un capital humain qui contribue à l'avancement des communautés par une main-d'œuvre compétente et performante.

NOS VALEURS

L'innovation : nous provoquons et valorisons le changement, la créativité et le désir d'amélioration continue.

L'intégrité : nous agissons avec honnêteté et équité à tous les niveaux de l'institution, dans les relations interpersonnelles et face à nos étudiantes et étudiants ainsi qu'à nos partenaires.

Le partenariat : nous développons des partenariats mutuellement avantageux dans un souci constant d'assurer la complémentarité et la valeur ajoutée de notre mission.

Le respect : nous valorisons les gens et la diversité. Nous traitons avec considération notre population étudiante, notre personnel et nos partenaires. Nous plaçons l'étudiante et l'étudiant au cœur de notre action.

La responsabilité : nous pratiquons la gestion axée sur les résultats et rendons publique l'information qui s'y rapporte. Nous sommes imputables face aux rôles qui sont dévolus aux différents niveaux de l'organisation ainsi qu'à l'égard de notre population étudiante et nos partenaires. Nous communiquons avec ouverture les informations pertinentes à tous les membres du personnel, à notre population étudiante, à nos partenaires et au public.



**AU CCNB, NOUS
AVONS LA VISION
DE MENER VOTRE
PASSION VERS
LE SUCCÈS !**

Engagés dans le développement et l'épanouissement de nos communautés acadiennes et francophones, nous repoussons sans cesse nos limites afin de nous adapter constamment aux nouvelles réalités. Nous concevons des solutions novatrices et les réalisons avec enthousiasme. Nous sommes passionnés pour l'avenir et pour les personnes qui nous entourent, nos étudiantes et étudiants, nos collègues et nos partenaires.

NOS AXES STRATÉGIQUES



ÉTUDIANTS/ DIPLÔMÉS :

Le CCNB se démarque par ses approches novatrices et la qualité de ses services de formation en plaçant l'étudiante ou l'étudiant au centre de ses actions.



COMMUNAUTÉ :

Le CCNB est ancré dans sa communauté en participant activement à son développement socioéconomique.



VIABILITÉ :

Le CCNB est reconnu pour son efficacité et l'efficacité de ses pratiques de gestion dans une culture entrepreneuriale.

PROFIL DU CCNB



BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT :
PRÈS DE 69 MILLIONS DE DOLLARS



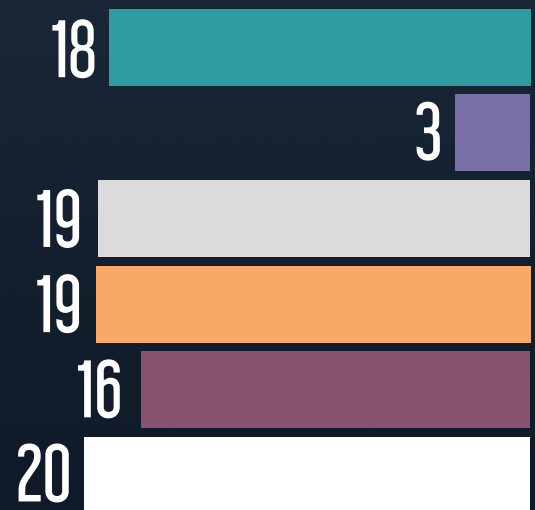
EFFECTIF :
674 EMPLOYÉS RÉGULIERS
ET TERMES À DURÉE DÉTERMINÉE

**PROGRAMMES OFFERTS AU RÉGULIER MENANT
À UN CERTIFICAT OU DIPLÔME : 87**

**PROGRAMMES OFFERTS EN FORMATION CONTINUE MENANT
À UN CERTIFICAT OU DIPLÔME : 24**

PARMI LES PROGRAMMES OFFERTS

- Métiers menant au Sceau rouge : 18
- Programmes articulés : 3
- Programmes à distance (formation régulière et formation continue) : 19
- Programmes transférables : 19
- Programmes approuvés par un agrément : 16
- Programmes qui ont des reconnaissances professionnelles externes : 20

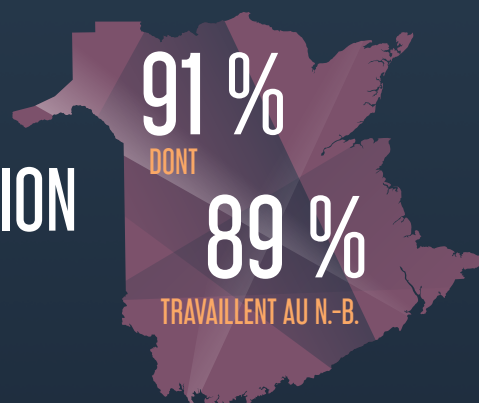


POPULATION ÉTUDIANTE EN FORMATION RÉGULIÈRE : 2 530

INSCRIPTIONS EN FORMATION CONTINUE : 3 426



TAUX D'EMBAUCHE, UN AN APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME



ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX :

644

provenant de 26 pays
(Formation régulière)

Source : Sondage de 2019 sur le placement des diplômés de 2018

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
BÉNÉFICIAIRES DU SOUTIEN À
L'APPRENTISSAGE :

429

SÉJOURS ET STAGES À
L'ÉTRANGER PAR NOS ÉTUDIANTES
ET ÉTUDIANTS :

8



DIPLÔMES ET
CERTIFICATS
ATTRIBUÉS :

1 234

Formation postsecondaire : 1 200

- Formation régulière : 1 012
 - Diplômes : 473
 - Certificats : 539
- Formation continue : 188
 - Diplômes : 82 dont 73 délocalisés au Cameroun
 - Certificats : 97
 - Certificats d'études avancées : 9

Formation secondaire : 34

PROGRAMMES À DISTANCE :

19



11

Formation
régulière

8

Formation
continue





PROGRAMMATION RÉGULIÈRE

PLAN DIRECTEUR DE LA FORMATION COLLÉGIALE

Le Plan directeur de la formation collégiale exprime la manière dont le CCNB entend mettre en œuvre sa mission éducative. Il repose sur quatre piliers : l'agilité, la personnalisation, l'innovation et la distinction. L'année 2019-2020 a été marquée par de belles réalisations qui visent le maintien et l'amélioration de la qualité et de la pertinence de notre offre de formation et des services propices à la réussite étudiante.

Amélioration de l'accès à la formation

Afin d'accroître l'accès à la formation collégiale, le CCNB a développé de nouvelles options de livraison plus flexibles et alternatives de ses programmes d'études. Le CCNB offre des programmes en format hybride qui permet l'apprentissage en salle de classe et à distance, à l'intérieur du même programme. En voici quelques exemples : Administration des affaires - ressources humaines et Éducation à l'enfance.

Aussi, le CCNB collabore à la mise en œuvre d'un projet géré par Atlantic Colleges Atlantique. Sept établissements de formation postsecondaire de l'Atlantique contribuent à un projet de recherche qui a pour but de transformer le système collégial afin qu'il soit plus proactif aux changements grâce à la collaboration et l'innovation. Chaque établissement réalise un projet pilote d'innovation dans un domaine de formation. Le CCNB fera notamment l'adaptation du programme de Soins infirmiers auxiliaires pour développer des micro-certifications qui pourront être accumulées et transférées vers un diplôme ou un certificat.

Adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail

Le CCNB a mis en œuvre plusieurs initiatives afin d'accroître l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail. Une vingtaine de consultations externes ont mené à l'actualisation des formations offertes. De plus, le CCNB a développé de nouveaux programmes en adoptant l'approche centrée sur le développement des compétences. Les programmes Créativité et innovation et Administration des affaires – ressources humaines ont ainsi été ajoutés à la programmation régulière.

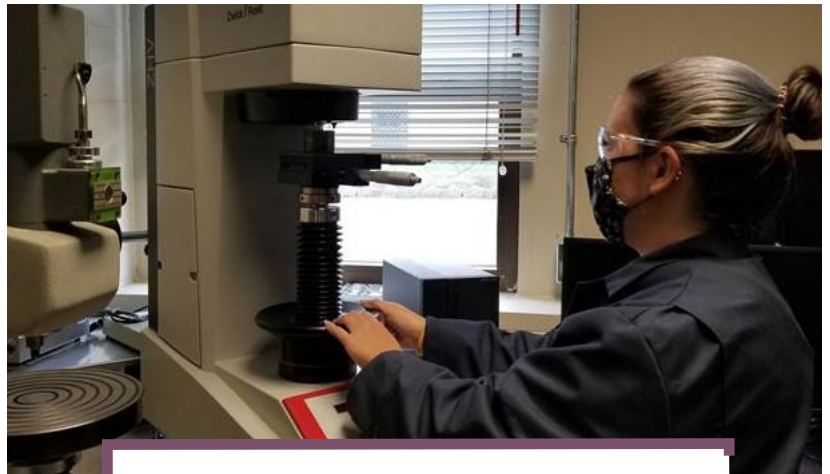


EXPÉRIENCE MÉMORABLE!

Kenza Bennouna, étudiante en Administration des affaires - planification financière au CCNB – Campus de Dieppe, a eu la chance de vivre une expérience mémorable au Sommet de la main-d'œuvre 20/20 qui s'est déroulé à Moncton à l'automne. Cet événement organisé par la Chambre de commerce du Grand Moncton et la Corporation 3+ voulait faire la lumière sur une problématique qui secoue autant les petites et moyennes entreprises que les géants de l'industrie, soit d'attirer et de retenir de la main-d'œuvre. L'étudiante du CCNB, originaire du Maroc, a été une panéliste à la table ronde intitulée « Conserver notre jeunesse ». Kenza pouvait alors faire d'une pierre deux coups en étant non seulement une étudiante, mais également une étudiante internationale. L'immigration est un dossier important au Canada et particulièrement, au Nouveau-Brunswick.

LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

En 2019-2020, le CCNB a consolidé la structure de coordination, d'accueil et de soutien de la clientèle internationale dans chaque campus. Le CCNB a ajouté d'autres services pour mieux encadrer la clientèle étudiante internationale avant et pendant les études. Par exemple, des ateliers de préparation à des activités de réseautage vers l'emploi ont été offerts afin de permettre à cette clientèle de développer une meilleure compréhension du réseautage au Canada et d'optimiser leurs chances de succès sur le plan professionnel.



Vanessa Comeau, stagiaire du programme Technologie du génie du soudage, dans le laboratoire de métallurgie de CCNB-INNOV.



AIDE FINANCIÈRE POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

En plus de bénéficier des programmes d'aide financière des gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick, la population étudiante à temps plein et à temps partiel du CCNB a accès à plusieurs programmes de bourses d'études, dont la Fondation du CCNB Inc. ainsi que d'autres bourses du CCNB.

BOURSES DE LA FONDATION DU CCNB INC.

401

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
ont bénéficié des bourses de la
Fondation du CCNB Inc.

Valeur totale :

383 893 \$



AUTRES BOURSES DU CCNB

Ces bourses déduites des droits de scolarité des bénéficiaires comprennent : Bourse d'encouragement aux études en technologie pour les filles, Bourse nationale d'excellence du Consortium national de formation en santé, Bourse de leadership destinée aux personnes membres élues des associations étudiantes du CCNB, Bourse commémorative Jean Jacques Roy, Bourse de recrutement - personnel, conjoints et personnes à charge, Bourse de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, Bourse de recrutement du CCNB pour les étudiantes et étudiants internationaux, Bourse de recrutement Jacques Boureima Ki et Bourse Michaëlle Jean.

750 ÉTUDIANTES
ET ÉTUDIANTS
ont bénéficié des
bourses du CCNB

Valeur totale :

758 351 \$



HISTOIRES À SUCCÈS



Félicitations Juan!

Juan Manuel Toro Lara, gestionnaire des services aux étudiants internationaux et du recrutement étudiant, a reçu la distinction argent de la catégorie prix d'Excellence en leadership de Collèges et instituts Canada (CICan). Les prix d'Excellence rendent hommage à la contribution remarquable de certaines personnes à l'égard de leurs communautés collégiales et mettent en lumière l'apport social, culturel et économique des établissements eux-mêmes.

Cérémonie de réconciliation

Levée du drapeau de la Nation autochtone, avec laquelle le CCNB partage le territoire au Campus de la Péninsule acadienne et au Campus d'Edmundston. Le drapeau de la Nation micmac a été érigé à l'édifice de Shippagan alors qu'à l'édifice d'Edmundston, celui de la Nation malécite. La communauté collégiale et universitaire, de même que les personnes dignitaires invitées, se sont jointes aux représentantes et représentants des communautés autochtones du Nouveau-Brunswick dans ce signe significatif de réconciliation entre les peuples autochtones et la communauté acadienne.



Marché de Noël

Un premier Marché de Noël au CCNB – Campus de Bathurst a attiré près de 50 kiosques et plus de 250 personnes les ont visités. Les fonds recueillis, soit 1 008 \$, ont été remis à Sophie Hébert, une étudiante du CCNB et mère monoparentale de deux filles, dont une qui souffre d'une maladie rare.

Le sport à l'honneur

Une nouvelle ligue de soccer à Bathurst a fait le bonheur des étudiants du CCNB, en particulier les étudiants internationaux. Au cours de l'année collégiale, une centaine d'étudiants ont évolué dans 14 équipes mettant en vedette les différents programmes d'études pendant l'année collégiale.



Métiers et carrières en vedette

Novembre étant le mois de l'orientation, le CCNB – Campus d'Edmundston, l'Université de Moncton - campus d'Edmundston et leurs partenaires ont présenté plus de 15 options de métiers et de carrières sous forme de kiosques interactifs à Edmundston et à Grand-Sault. Plus de 1 200 élèves de 6^e, 7^e et 8^e années ont participé à l'événement. En vedette, il y avait la cuisine et les arts culinaires, la charpenterie, l'électromécanique, le chauffage, la ventilation et réfrigération, l'assistance de laboratoire médical, le briquetage, le soudage, la foresterie, les sciences infirmières, l'éducation et kinésiologie, les arts et les lettres. Ces kiosques ont été présentés par le CCNB, l'Université de Moncton - campus d'Edmundston, Compétences Canada, Nouvelles bottes et des employeurs de la région.



Du cœur au chœur

Les membres du personnel du CCNB – Campus de Dieppe forment une chorale dans le cadre du radiothon de l'Arbre de l'espoir, activité annuelle au Campus de Dieppe depuis 2003. Le montant total amassé lors de la campagne 2019 de l'Arbre de l'espoir a été de 2 229 106 \$.



SECTEURS D'AFFAIRES

En 2019-2020, les réalisations des trois secteurs d'affaires du CCNB, soit Continuum (Formation continue), International (CCNB-International), Entrepreneurship et Innovation (CCNB-INNOV) témoignent de leur présence dans nos communautés et de leur apport au développement d'une main-d'œuvre qualifiée. Elles illustrent l'importance de nos relations privilégiées avec les organismes publics, parapublics et privés qui se traduisent par la mise en place de nouveaux mécanismes et d'outils de développement économique.

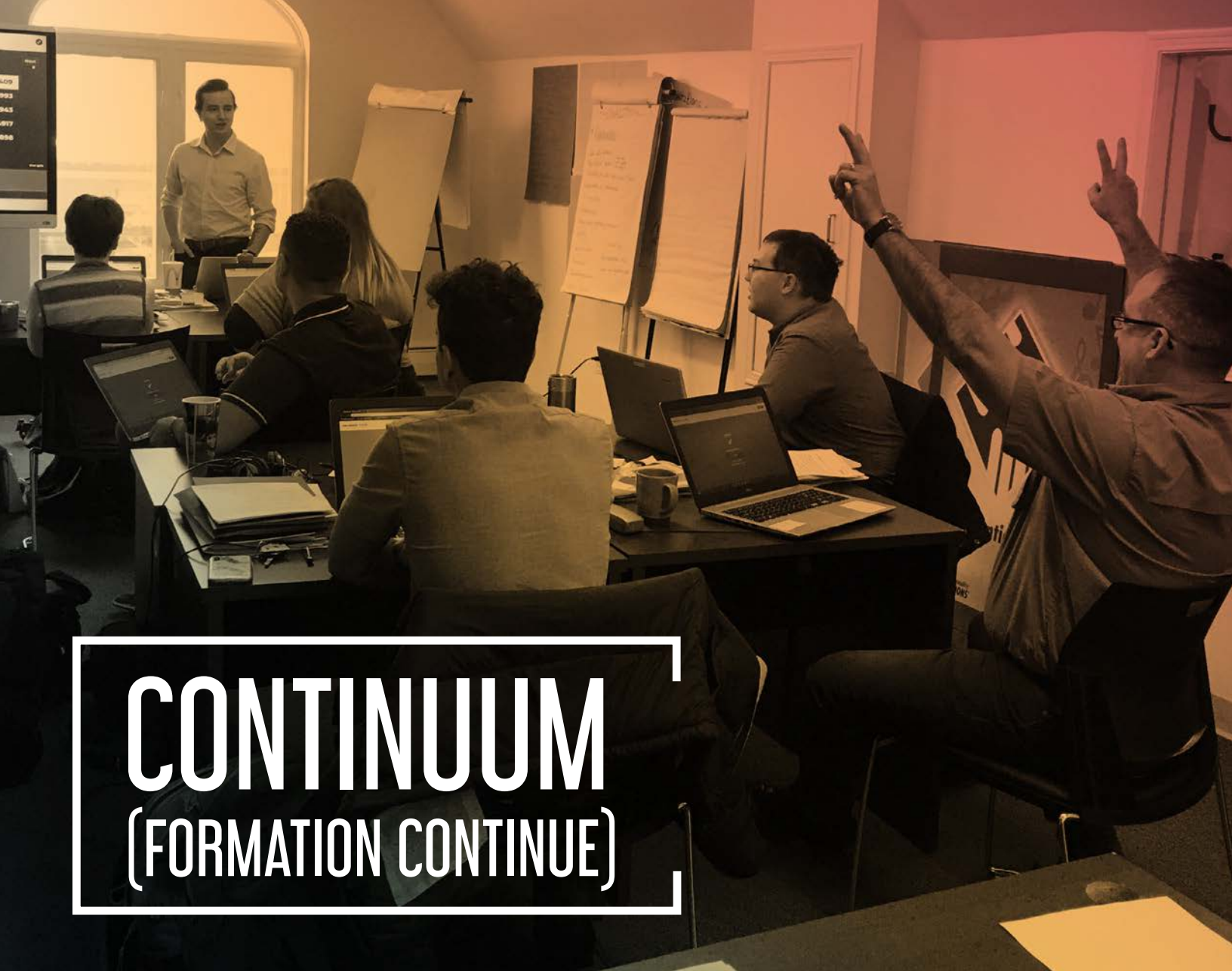
ÉVOLUTION DU REVENU DES SECTEURS D'AFFAIRES ET DE LEUR POIDS DANS LE REVENU TOTAL DU CCNB

ANNÉES	CONTINUUM	CCNB-INTERNATIONAL	CCNB-INNOV
2019-2020	6 400 725 \$	1 416 784 ¹ \$	3 505 567 \$
2018-2019	6 462 793 \$	2 393 836 \$	2 812 436 \$
2017-2018	6 705 453 \$	2 108 512 \$	2 880 403 \$
2016-2017	6 541 978 \$	1 426 329 \$	2 124 804 \$

¹La réduction du revenu du secteur CCNB-International en 2019-2020 est principalement liée à l'achèvement de deux projets majeurs pluriannuels.



	REVENUS DES SECTEURS	% DU REVENU TOTAL DU CCNB
	11 323 076 \$	16,2 % ¹
	11 669 065 \$	17,4 %
	11 694 368 \$	17,7 %
	10 093 111 \$	16,0 %



CONTINUUM (FORMATION CONTINUE)

La Formation continue a pour mandat d'offrir de la formation professionnelle aux travailleuses et travailleurs, entreprises et personnes soucieuses de vouloir se spécialiser ou voulant réintégrer le marché du travail.

L'année 2019-2020 a été marquée par l'offre d'une variété d'activités de formation en lien avec les quatre segments prioritaires du secteur : Autochtones, Langues, Compétences et Services à l'industrie. La Formation continue a généré des revenus d'un peu plus de 6,4 M\$, soutenant ainsi la viabilité financière du CCNB.

Les cinq campus sont au cœur des communautés desservies par le CCNB en raison de leur situation géographique et de leur proximité avec les industries locales. Pour cette raison, ils sont des acteurs importants dans la prestation des programmes de la Formation continue.

Services à l'industrie

Les équipes de la Formation continue et de développement des campus ont collaboré, avec plusieurs entreprises néo-brunswickoises, à la conception et à l'offre de formations sur mesure dans des domaines variés, notamment : distribution d'eau potable, navigation et pêche commerciales, opération d'équipements lourds dans un environnement minier, santé, santé et sécurité en milieu de travail, services communautaires, technologies de l'information et des communications et traitement des eaux.

FAITS SAILLANTS

Centre d'apprentissage des langues

Le Centre d'apprentissage des langues a su accroître et diversifier son offre de programmes de formation linguistique en anglais et en français destinés à de nouvelles clientèles, en particulier les personnes immigrantes et nouvellement arrivées dans la province et en Atlantique.

Par ailleurs, le Centre a développé et offert en partenariat avec l'industrie une évaluation des compétences orales adaptée au domaine de la santé. Aussi, deux projets ont été menés en collaboration avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Le premier projet portait sur le développement de référentiels des compétences linguistiques en anglais en milieu de travail dans des domaines dans lesquels le CCNB offre de la formation, notamment les Affaires et les Technologies de l'information et des communications. Le second projet ciblait le développement des compétences linguistiques sur mesure, en anglais, d'un groupe d'étudiantes et d'étudiants canadiens et internationaux inscrits aux programmes de Cybersécurité et de Vérification de logiciels.

Au cours de l'année, le Centre d'apprentissage des langues a effectué 1 269 évaluations linguistiques en anglais et en français, et ce, partout en Atlantique, et a enregistré 532 inscriptions à des formations.



Des enseignants d'un peu partout à travers le Canada ont participé à la deuxième Conférence nationale des instructeurs de Cours de langues pour les immigrants au Canada (CLIC), organisée à Moncton par Continuum. Cette conférence a permis de regrouper des enseignantes et enseignants des cours de langues pour les personnes immigrantes au Canada venant des quatre coins du pays.

CONTINUUM
Formation continue CCNB



Partenariats avec les communautés autochtones

En 2019-2020, le CCNB a soutenu les collectivités des Premières Nations de plusieurs façons, notamment au moyen de l'offre de formations. Parmi les initiatives réalisées, notons entre autres :

- Formations en cybersécurité auprès de personnes qui ont de l'expérience en réseautique ou en programmation ainsi que celles qui n'en ont pas (Fredericton).
- Formation en Éducation à la petite enfance offerte dans la communauté de Tobique, qui intègre les valeurs, les coutumes et les pratiques autochtones.
- Formations en services d'essai de logiciels offertes aux futurs membres du personnel des succursales de PLATO Testing situées à Régina (Saskatchewan), à Calgary (Alberta) et à Fredericton.



CCNB-INTERNATIONAL

En 2019-2020, l'action du CCNB sur la scène internationale s'est traduite entre autres par la réalisation de projets et d'initiatives de coopération à titre de maître d'œuvre ou de partenaire, ainsi qu'une croissance importante de la clientèle étudiante internationale, et la réalisation d'initiatives de mobilité étudiante et du personnel.

Un bilan positif

- Gestion de 13 projets et initiatives (à titre de maître d'œuvre ou de partenaire) et mise en œuvre de quatre nouveaux projets internationaux, portant le total à 17.
- Présence stratégique dans 22 pays, dont quatre nouveaux (Chili, Mexique, Tchad, Tunisie).
- Achèvement d'un projet pilote d'envergure (3 M\$) au Sénégal portant sur la réparation de manuels scolaires, et ce, à titre de maître d'œuvre.
- Ajout de huit nouveaux partenaires institutionnels, dont cinq à l'international, à notre grand réseau de collaborateurs canadiens et internationaux.
- Accueil dans nos campus de 644 étudiantes et étudiants internationaux en provenance de 26 pays.
- Huit étudiantes et étudiants ont réalisé un stage à l'international.
- Onze membres du personnel ont effectué des séjours à l'étranger dans le cadre de leur pratique professionnelle et du partage de leur expertise.
- Accueil de six nouvelles boursières haïtiennes dans le cadre du Programme de bourses Canada-CARICOM d'Affaires mondiales Canada.



Le CCNB et Saint-Pierre-et-Miquelon resserrent les liens par la signature d'un protocole de collaboration afin de contribuer au renforcement de la mobilité étudiante et du personnel, à l'amélioration de l'innovation, aux échanges pédagogiques et au développement de la recherche scientifique.



Le projet qui soutient l'employabilité dans le secteur minier en Amérique du Sud sera réalisé au sein des quatre pays membres de l'Alliance du Pacifique, soit le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou.



« Le marché du travail devient de plus en plus compétitif et il faut se démarquer. »

Denis Gaudet a profité des ententes du CCNB pour effectuer un séjour d'études en Finlande, faire un stage au Sénégal et faire un baccalauréat à la VIVES University College en Belgique.

Boursières haïtiennes

De gauche à droite : Bénia Denis, Mélissa Chalné-François et Rose-Martha Élisé, boursières haïtiennes inscrites au Campus d'Edmundston dans le cadre des bourses Futurs Leaders d'Amérique – Programme Canada – CARICOM d'Affaires mondiales Canada, un programme géré par le Bureau canadien de l'éducation internationale, en collaboration avec le CCNB.



ENTREPRENEURSHIP ET INNOVATION

CCNB **INNOV**

Amy Frenette, technicienne au CCNB-INNOV, pendant l'élaboration des protocoles de contrôle de la qualité pour l'assainisseur à main que produisent les distilleries.

Les principaux domaines d'activités du Réseau CCNB-INNOV (Bathurst, Caraquet et Grand-Sault) sont l'agriculture et l'acériculture, l'automatisation et la robotique, les biotechnologies, l'environnement, la fabrication et les matériaux de pointe. L'expertise du Réseau permet à des entreprises néo-brunswickoises de se démarquer sur la scène provinciale, nationale et internationale.

Au cours de l'année, CCNB-INNOV a été en mesure de générer un chiffre d'affaires de plus de 3,5 M\$, soit une augmentation de près de 25 % comparativement à l'exercice financier précédent.

Parmi la centaine de collèges canadiens actifs en recherche appliquée

En 2019, CCNB-INNOV a maintenu sa position au 24^e rang parmi les 50 établissements collégiaux du Canada les plus actifs en recherche appliquée, selon le classement annuel du *Canada's Top 50 Research Colleges* publié par l'organisme *Research Infosource Inc.* En outre, le Réseau s'est inscrit dans le classement des 10 premiers collèges en matière d'intensité de recherche, soit le revenu généré par employé. Le CCNB s'est positionné à huit reprises dans le TOP 50, depuis le lancement de ce classement annuel, dont six dans le TOP 25.



CCNB-INNOV est membre du réseau *Springboard Atlantic Inc.* depuis avril 2008. Ce réseau, unique au Canada, regroupe cinq collèges et quatorze universités de la région atlantique, actifs en matière de liaison et de commercialisation industrielles.



FAITS SAILLANTS



Centre d'accès technologique (CAT)

En juin, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada a officiellement annoncé l'octroi d'une subvention qui permet l'implantation d'un Centre d'accès technologique (CAT) axé sur l'automatisation et la robotique, à Bathurst. CCNB-INNOV est ainsi membre du prestigieux réseau Tech-Access Canada qui comprend 60 centres d'accès à la technologie canadiens, dont celui de CCNB-INNOV. L'établissement du CAT, à Bathurst, comprend un financement quinquennal de 1,75 M\$, renouvelable, bonifié par un financement quinquennal de 250 000 \$ de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick. On ne retrouve que trois CAT en Atlantique sur les 60 CAT canadiens. Celui du CCNB est le seul au Nouveau-Brunswick.

Visite de ministres et appui du gouvernement du Nouveau-Brunswick

En janvier, le CCNB a présenté le portfolio et le modèle d'affaires du Réseau CCNB-INNOV au vice-premier ministre, l'honorable Robert Gauvin, au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, l'honorable Trevor Holder, et à de hauts fonctionnaires. La rencontre s'est traduite par l'attribution d'une première subvention annuelle de 500 000 \$, dans le cadre d'un projet pilote du gouvernement provincial visant à reconnaître le modèle, et à l'intégrer comme nouvel outil de développement socioéconomique pour le Nouveau-Brunswick.

Vidéos de mise en valeur de la pédagogie entrepreneuriale

Deux membres du personnel enseignant (Yvette Bérubé de Bathurst et Guillaume Bernard d'Edmundston) ont participé à la création de vidéos sur la mise en valeur de la pédagogie entrepreneuriale. Les vidéos portant sur un [club entrepreneur étudiant](#) et [l'entrepreneuriat social](#) dans un contexte d'apprentissage ont été présentées lors d'une mission entrepreneuriale effectuée par le CCNB à Sherbrooke, organisée dans le cadre du [Projet d'éducation entrepreneuriale au collège](#) (PEEC).

Production de milliers de litres d'assainisseur à main

Le chimiste Mike Doucette et son équipe de Grand-Sault ont contribué aux efforts visant à contenir la propagation de la COVID-19 en encadrant le personnel de neuf distilleries situées dans trois provinces (Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard et Québec) pour la production d'assainisseur pour les mains.



Assis, de gauche à droite : Johnny Jones, Entreprises Shippagan; Guy Paillard, COFNO; et Pierre Friolet, ThermalWoodCan. Debout, même ordre : ministre Robert Gauvin; ministre Trevor Holder; Pierre Zundel, PDG du CCNB; et Sylvain Poirier, DG du réseau CCNB-INNOV.

« Nous avons plus appris avec CCNB-INNOV en une journée qu'en six mois avec les fournisseurs! »

Johnny Jones, Entreprises Shippagan

« CCNB-INNOV nous a aidés à développer des recettes pour le sirop et le jus de camerise, et aussi pour le jus de bleuet-camerise. »

Guy Paillard, Coopérative forestière du Nord-Ouest (COFNO)

« CCNB-INNOV aide les entreprises à développer leurs idées. C'est super! »

Pierre Friolet, ThermalWoodCan

LES RESSOURCES HUMAINES

LE PERSONNEL : UN CAPITAL HUMAIN IMPORTANT

Le CCNB est un employeur important mettant à la disponibilité des régions acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick une main-d'œuvre compétente et diversifiée.

Au 10 mai 2020, le CCNB comptait 674 employés de statut régulier et terme à durée déterminée et 107 employés occasionnels pour un total de 781 employés. De ce nombre, un peu plus de 20 % sont admissibles à la retraite. Un plan de relève est en place pour assurer la continuité des services et favoriser l'évolution du CCNB dans un monde de plus en plus compétitif.

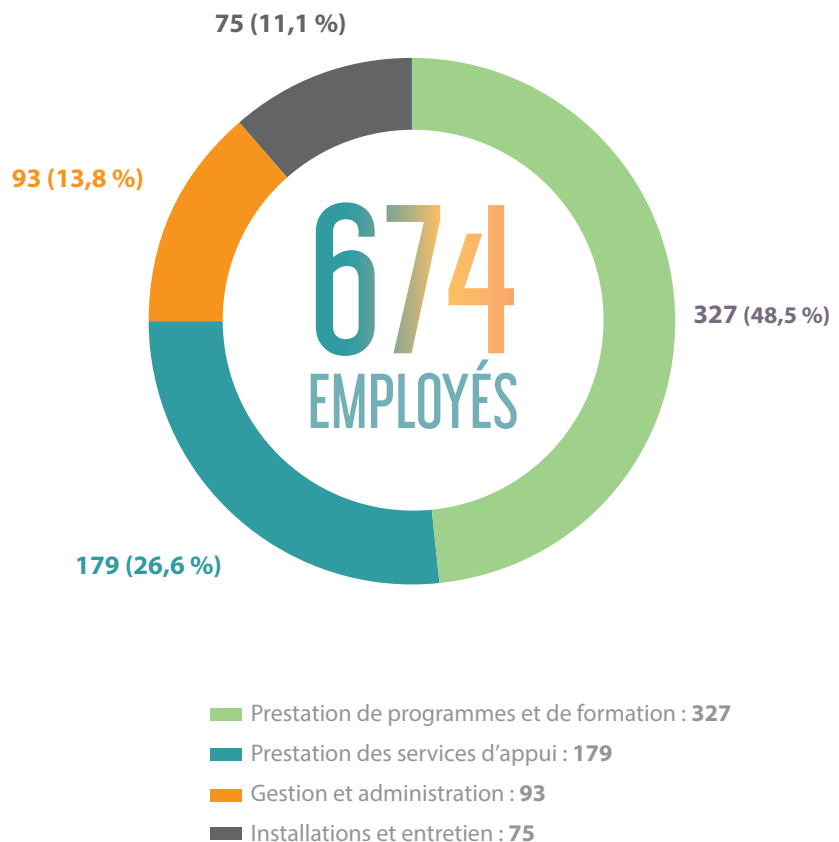
PERFECTIONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Pour l'année 2019-2020, un investissement de 1,2 % de la masse salariale de base a été alloué au perfectionnement et au développement professionnel des employés. En 2019-2020, 20 membres du personnel enseignant qui occupent un poste régulier ou à durée déterminée ont complété avec succès le Certificat en andragogie de l'Université de Moncton.

PRESTATION DE PROGRAMMES ET SERVICES D'APPUI

La formation et la réussite de la population étudiante sont les priorités du CCNB. Le tableau ci-dessous démontre bien que l'institution est fidèle à cette priorité puisque 75 % des employés (réguliers et termes à durée déterminée) sont affectés directement à la livraison des programmes et aux services d'appui.

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS RÉGULIERS ET TERMES À DURÉE DÉTERMINÉE



Données : 674 équivalents temps plein (ETP) au 10 mai 2020

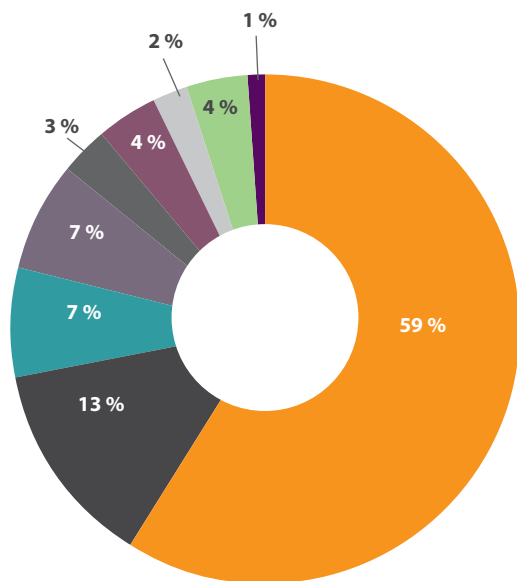
LES RESSOURCES FINANCIÈRES

À la fin de l'exercice financier 2019-2020, le CCNB a enregistré un excédent des revenus de 882 787 \$ par rapport aux dépenses. Les revenus ont connu une augmentation de près de 4 % comparativement à l'année précédente principalement attribuable à l'augmentation de la population étudiante internationale et des droits de scolarité.

Des mesures de contrôle pour réduire les dépenses non essentielles ont permis de limiter l'augmentation des dépenses à environ 2 % comparativement à l'année précédente. De plus, les répercussions de la pandémie de la COVID-19 déclarée à la mi-mars ont permis de réduire les dépenses engagées pendant l'exercice financier (notamment, frais de déplacement du personnel, impression, électricité et réception des marchandises).

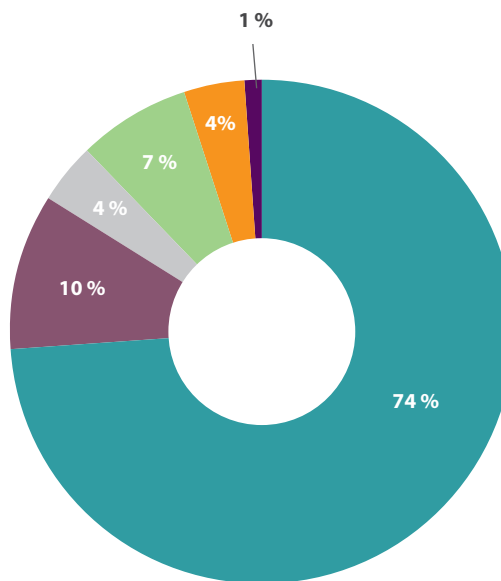
Le ratio de la subvention de base provenant du gouvernement du Nouveau-Brunswick par rapport aux autres sources de revenus est de 59,4 %.

Ventilation des revenus et des dépenses 2019-2020



REVENUS 2019-2020

Subventions - GNB	59 %
Droits de scolarité	13 %
Intergouvernementaux	7 %
Subventions - Fédéral	7 %
Subventions - Autres	3 %
Langues officielles	4 %
Formation à contrat	2 %
Autres	4 %
Amortissement revenus différés	1 %



DÉPENSES 2019-2020

Salaires et bénéfices	74 %
Services	10 %
Matériel et fournitures	4 %
Entretien et installations	7 %
Autres	4 %
Amortissement	1 %

AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES

Le budget en capital investi pour l'amélioration des infrastructures du CCNB en 2019-2020 était de 1,6 M\$. Le CCNB priorise l'identification de solutions efficaces et durables pour pallier le vieillissement des bâtiments. Ainsi, plus de 1,3 M\$ de ce budget ont été utilisés pour réaliser des projets d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

L'évaluation de la condition des infrastructures sur la rue du Collège, à Bathurst, a démontré en 2018-2019 qu'un investissement de plus de 20 M\$ est nécessaire pour répondre aux exigences minimales de l'industrie et du code du bâtiment actuel.

En 2020-2021, le CCNB entamera des démarches pour déterminer les besoins en infrastructure pour la construction d'un nouveau campus étant donné que le site de la promenade Youghall, à Bathurst, est dans un état à tout le moins similaire à celui de la rue du Collège. Il est prévu que le nouveau campus répondrait aux besoins des deux sites de formation.

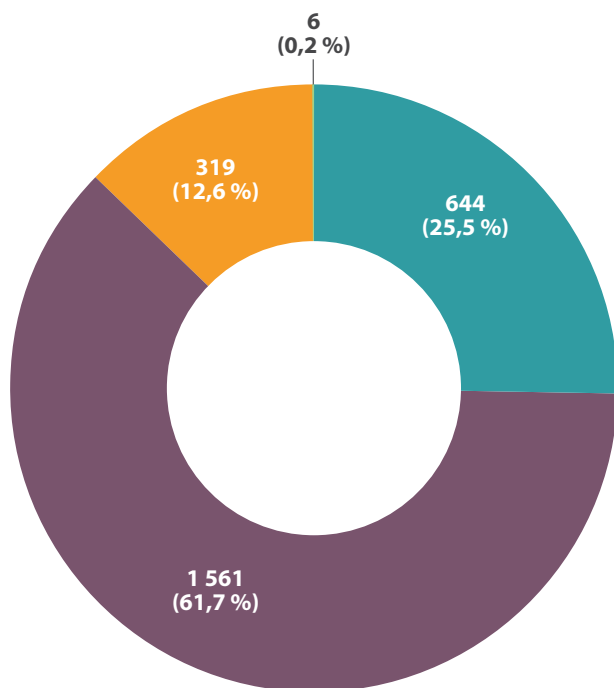
COUP D'ŒIL SUR LA PERFORMANCE

FAITS SAILLANTS – PROGRAMMATION RÉGULIÈRE

- Augmentation de 32,5 % des demandes d'admission en technologies, techniques et métiers.
- Les étudiants internationaux représentent 76,7 % des demandes d'admission pour l'année collégiale 2019-2020, ce qui témoigne de la réputation du CCNB à l'échelle internationale.
- Augmentation des inscriptions en technologies, techniques et métiers de 7,6 % en comparaison avec l'année dernière.
- Augmentation de 52,2 % des étudiants internationaux inscrits au CCNB, représentant 221 étudiants internationaux de plus comparativement à l'année précédente.
- Le taux de persévérance de la population étudiante de 85,7 % est au-dessus de la norme du gouvernement, établie à 83 %.
- Le taux d'embauche des personnes diplômées de 91 % est au-dessus de la norme de 80 % du gouvernement.



RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS 2019-2020 ENTRE LA FORMATION POSTSECONDAIRE ET SECONDAIRE



- **Postsecondaire international : 644**
(25,5 % de la population étudiante)
- **Postsecondaire canadien : 1 561**
(61,7 % de la population étudiante)
- **Secondaire canadien : 319**
(12,6 % de la population étudiante)
- **Secondaire international : 6**
(0,2 % de la population étudiante)

PROGRAMMES DE TECHNOLOGIES, TECHNIQUES ET MÉTIERS

Dans cette section, on constate une évolution positive du nombre de demandes d'admission et d'inscriptions dans les programmes de technologies, techniques et métiers.

Tableau 1 : Évolution de l'intérêt envers la programmation régulière

Le tableau ci-dessous brosse un portrait des demandes d'admission (comprenant le 1^{er} choix et le 2^e choix) ainsi que le total des inscriptions uniques.

Années	Technologies, techniques et métiers		Études générales	Inscriptions totales
	Demandes d'admission (1 ^{er} et 2 ^e choix compris)	Inscriptions	Inscriptions	
2019-2020	9 838	2 205	325	2 530
2018-2019	7 424	2 050	385	2 435
2017-2018	5 877	1 916	425	2 341
2016-2017	5 190	1 983	463	2 446
2015-2016	3 966	2 050	372	2 422

Tableau 2 : Données sur la réussite étudiante liée à la formation régulière

Le tableau ci-dessous affiche des données de réussite de la population étudiante du CCNB.

Années	Soutien à l'apprentissage	Reconnaissance des acquis ¹		Diplômes et certificats délivrés ²	Taux de diplomation	Taux de persévérance ³ (Norme GNB 83 %)
		Scolaires	Expérientiels			
2019-2020	429	816	2 151	1 012 ⁴	82,4 % ⁴	85,7 %
2018-2019	438	860	2 031	986	84,6 %	84,8 %
2017-2018	401	766	1 242	958	86,1 %	85,1 %
2016-2017	407	647	1 142	1 038	84,5 %	84,1 %
2015-2016	411	958	973	1 015	82,7 %	83,0 %

¹ Les données sont basées sur les demandes approuvées et non les demandes reçues. En plus des données concernant les programmes de Technologies, techniques et métiers (TTM), ces données incluent celles des Études générales.

² Diplômes et certificats délivrés en formation régulière – Technologies, techniques et métiers.

³ Exclut les Études générales.

⁴ La fin de l'année collégiale 2019-2020 a été reportée au 31 juillet 2020 à cause de la pandémie du Coronavirus. Toutefois, les cohortes de trois programmes d'études n'ont pu terminer à cette date en raison de l'inaccessibilité des milieux de stage. Les trois programmes visés (Assistance dentaire - niveau II, Techniques en pharmacie et Techniques de lunetterie et de contactologie) doivent obligatoirement répondre à certaines exigences d'agrément en lien avec l'apprentissage pratique. Les 20 étudiantes et étudiants poursuivront leur formation à l'automne 2020 et les finissantes et finissants seront comptabilisés en 2020-2021. Par ailleurs, une cinquantaine d'étudiantes et d'étudiants qui devaient terminer leur formation n'ont pu répondre aux exigences académiques de leur programme; cette clientèle étudiante poursuivra la formation en 2020-2021.

Tableau 3 : Satisfaction des personnes diplômées et taux d'embauche

Le tableau ci-dessous démontre que les taux de satisfaction des personnes diplômées et de placement dépassent les normes établies par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Les résultats suivants témoignent de l'adéquation entre les programmes et les besoins du marché du travail. Selon le sondage de 2019 auprès des personnes diplômées de 2018, on constate que le taux d'embauche est de 91 % un an après l'obtention de leur diplôme, dont 89 % travaillent au Nouveau-Brunswick. Le CCNB contribue ainsi à retenir les personnes diplômées, soit une main-d'œuvre formée et qualifiée au Nouveau-Brunswick.

Années du sondage ¹	Taux de satisfaction (Norme GNB 80 %)	Taux d'embauche (Norme GNB 80 %)	Taux d'embauche relié à la formation (Norme GNB 78 %)	Taux de personnes diplômées avec un emploi au N.-B.
2019	90 %	91 %	80 %	89 %
2018	87 %	92 %	82 %	92 %
2017	89 %	88 %	85 %	94 %
2016	91 %	89 %	74 %	95 %
2015	90 %	88 %	74 %	90 %

¹ Les personnes diplômées ont été sondées un an après l'obtention de leur diplôme.

AUTRES FORMATIONS

Tableau 4 : Données sur les autres formations offertes par la Formation continue, hors de la programmation régulière

Le tableau ci-dessous démontre la performance de la Formation continue dans les formations qui ne s'inscrivent pas dans la programmation régulière. Ces autres formations privilégient divers modes de prestation.

Années	Présentiel ¹	Correspondance	En ligne	Apprentissage métiers	Total
2019-2020	2 769 ³	138	255	264	3 426
2018-2019	5 053 ²	165	242	347	5 807
2017-2018	6 462	162	343	368	7 335
2016-2017	5 398	169	469	415	6 451
2015-2016	4 452	181	457	372	5 462

¹ Dans la colonne « Présentiel », certains de nos programmes sont offerts à l'international et sont délocalisés. Ces derniers sont inclus dans ce groupe en présentiel même si ces étudiantes et étudiants sont en classe ailleurs qu'au Canada.


² Depuis 2018-2019, la formation sur le *Harcèlement en milieu d'apprentissage et de travail* offerte à toutes les étudiantes et à tous les étudiants du Campus de Bathurst n'est plus offerte en Formation continue. Cette formation fait maintenant partie des programmes d'études de la formation régulière. Pour cette raison, on note une diminution considérable de 21,8 % au plan de la Formation continue en présentiel comparativement à l'année 2017-2018.

³ En 2019-2020, les 1 269 évaluations linguistiques effectuées par le Centre d'apprentissage des langues n'ont pas été ajoutées aux inscriptions en présentiel. Par ailleurs, la pandémie de la COVID-19 a affecté à la baisse les inscriptions aux formations offertes.



COVID-19

Des membres du personnel ont brisé l'isolement pendant le confinement en présentant trois shows du CCNB. Ces shows, diffusés sur la page Facebook du CCNB, ont grandement été appréciés par le personnel; un événement rassembleur, qui a touché virtuellement des milliers de spectatrices et spectateurs.



Denis Deschênes, enseignant du programme Électromécanique de systèmes automatisés, a fabriqué un tableau inversé qui a révolutionné sa façon de livrer sa formation à distance.

En réponse à la pandémie mondiale de la COVID-19, le CCNB s'est engagé dès la mi-mars 2020 dans un effort sans précédent visant à limiter la propagation du coronavirus au Nouveau-Brunswick. Le confinement généralisé a notamment provoqué une remise en question complète des activités de formation.

Tout d'abord, le maintien des programmes et la mise en place des services essentiels sont devenus la priorité du CCNB. Tous les programmes réguliers de formation sont passés à des formats de prestation à distance à l'intérieur d'une semaine suivant la décision du gouvernement du Nouveau-Brunswick de ne fournir que les services essentiels. Plus de 90 % des membres du personnel travaillaient à domicile. Le personnel

de soutien a pris en charge la sécurité sanitaire des installations et les gestionnaires ont œuvré à organiser ce virage imprévu. Grâce aux idées novatrices et à l'inventivité du personnel enseignant, on a ainsi pu voir les activités d'enseignement reprendre et se poursuivre. Le personnel professionnel et de soutien des secteurs de la Formation et la Réussite étudiante et des Technologies de l'information et des communications ont offert un encadrement sans précédent au personnel enseignant pour adapter les pratiques d'enseignement à une livraison à distance. Des modalités alternatives d'apprentissage de toutes sortes ont été utilisées (ressources éducatives disponibles en ligne, outils de télécommunication, de visioconférence ou de partage de documents) dans un souci de réduire au minimum

les impacts sur les parcours d'apprentissage. De plus, tous les services essentiels à la population étudiante (santé mentale, soutien à l'apprentissage, soutien à la clientèle internationale et orientation) ont été offerts à distance. Et la population étudiante, elle, a été tout aussi extraordinaire dans sa volonté de terminer l'année collégiale, en répondant aux nouvelles exigences d'apprentissage alors que tout aurait pu les éloigner de leurs études.

Le CCNB a fourni des équipements et des fournitures aux différentes équipes médicales du Réseau de santé Vitalité, comme des respirateurs du Campus de Dieppe. Par ailleurs, l'équipe de recherche appliquée du Réseau CCNB-INNOV a

travaillé étroitement avec quatre distilleries du Nouveau-Brunswick afin de produire des milliers de litres d'assainisseur à main, par jour, pour répondre à la demande croissante.

Grâce au soutien indéfectible de tout le personnel du CCNB, la population étudiante a pu terminer l'année collégiale et intégrer le marché du travail ou revenir au CCNB à l'automne 2020 pour compléter leur programme.

Enfin, la pandémie a certes posé une gamme de défis, mais autant d'opportunités de transformation de l'enseignement postsecondaire à travers, par exemple, l'apprentissage à distance, en emploi et la microcertification.



FAIRE LE RECRUTEMENT AUTREMENT!

En raison de la COVID-19, le CCNB a tenu un Salon virtuel à la fin juin afin de permettre aux candidates et candidats canadiens et internationaux d'en apprendre davantage à propos de notre institution. Près de 750 personnes ont participé à ce Salon virtuel, qui a remplacé les journées portes ouvertes annuelles dans les campus. Tous les campus avaient un kiosque, tout comme la Formation continue, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et les ambassades du Maroc et du Sénégal. Le service de l'admission collégiale et l'équipe de recrutement étaient également au rendez-vous. Un succès sur toute la ligne!

VERNISSAGE VIRTUEL

Pendant le confinement, les finissantes et finissants du programme Conception graphique du CCNB – Campus de Dieppe ont présenté leur vernissage de façon virtuelle. L'exposition Têtes enflées, mettant en vedette les travaux des finissantes et finissants de la cohorte 2020, a été présentée par la Galerie Parallèle sur le site www.tetesenflees.com à la fin avril.





A hand holding a pen over a document, with a white box framing the text.

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil des gouverneurs du
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick** [le « Collège »], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Collège conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Collège à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Collège ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Collège.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Collège;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Collège à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Collège à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Dieppe, Canada
Le 26 juin 2020

Comptables professionnels agréés



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Table des matières

État de la situation financière	1
État des résultats	2
État des flux de trésorerie.....	3
État de l'évolution des actifs nets	4
Notes afférentes aux états financiers	5

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de la situation financière


Au 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Encaisse	6 120 \$	5 820 \$
Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick	14 741 739	12 638 053
Actif affecté	1 852	1 228 078
Comptes débiteurs (Note 3)	4 878 956	5 159 780
Inventaires	164 033	117 735
Payés d'avance	555 726	713 109
	<u>20 348 426</u>	<u>19 862 575</u>
Immobilisations (Note 4)	<u>4 233 810</u>	<u>4 968 522</u>
	<u>24 582 236 \$</u>	<u>24 831 097 \$</u>
PASSIFS		
Passifs à court terme		
Comptes créditeurs et frais courus	1 997 247 \$	2 609 395 \$
Salaires et bénéfices à payer	4 476 998	3 659 596
Revenus différés (Note 5)	7 377 579	7 776 764
Autres	1 407 428	2 102 393
	<u>15 259 252</u>	<u>16 148 148</u>
Revenus différés afférents aux immobilisations (Note 6)	3 220 637	3 720 489
Obligation reliée aux congés de maladie (Note 9)	2 499 200	2 365 300
Obligation reliée à Travail sécuritaire NB (Note 9)	948 900	825 700
	<u>21 927 989</u>	<u>23 059 637</u>
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	1 013 173	1 248 033
Actifs nets grevés d'une affectation interne (Note 13)	130 000	130 000
Actifs nets non affectés	1 511 074	393 427
	<u>2 654 247</u>	<u>1 771 460</u>
Excédent accumulé	<u>24 582 236 \$</u>	<u>24 831 097 \$</u>
Engagements - Note 8		
Éventualités - Note 12		

AU NOM DU CONSEIL DES GOUVERNEURS



Rachel Maillet Bard, présidente du Conseil des gouverneurs



Pierre Zundel, président-directeur général

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>Budget 2020</u>	<u>Réel 2020</u>	<u>Réel 2019</u>
REVENUS			
Subvention - Province du Nouveau-Brunswick	41 100 171 \$	41 416 216 \$	40 467 499 \$
Subventions - Fédéral	5 144 130	4 832 454	5 458 277
Subventions - Autres	1 316 688	1 743 122	2 055 272
Intergouvernementaux	4 253 013	4 540 029	4 254 476
Droits de scolarité	8 955 280	9 370 650	7 333 004
Formation à contrat	1 993 925	1 565 390	1 976 168
Langues officielles	2 782 049	2 814 449	2 671 866
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	697 916	713 626	658 025
Autres	2 702 434	2 711 305	2 294 208
	<u>68 945 606</u>	<u>69 707 241</u>	<u>67 168 795</u>
CHARGES			
Salaires et bénéfices	49 984 350	50 952 547	48 253 947
Services	8 156 253	6 747 380	6 972 731
Matériel et fournitures	3 293 204	2 936 274	3 563 001
Entretien et installations	4 028 400	4 609 508	4 229 368
Autres	2 481 403	2 555 386	3 766 320
Amortissement	1 001 996	1 023 359	972 058
	<u>68 945 606</u>	<u>68 824 454</u>	<u>67 757 425</u>
EXCÉDENT/(DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS	<u>- \$</u>	<u>882 787 \$</u>	<u>(588 630) \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Opérations		
Excédent/(déficit) lié aux activités	882 787 \$	(588 630) \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur les espèces et quasi-espèces		
Amortissement des immobilisations	1 023 359	972 058
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	(713 626)	(658 025)
Mauvaises créances	87 479	218 274
Obligation reliée aux congés de maladie	133 900	22 500
Obligation reliée à Travail sécuritaire NB	123 200	84 100
Variation nette - éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 7)	641 760	2 049 281
Sous-total opérations	2 178 859	2 099 558
Investissements		
Achat d'immobilisations	(288 647)	(874 066)
Nouvelles contributions différées pour immobilisations	213 774	711 412
Sous-total investissements	(74 873)	(162 654)
Augmentation nette des espèces et quasi-espèces	2 103 986	1 936 904
Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice	12 643 873	10 706 969
Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice	14 747 859 \$	12 643 873 \$
Espèces et quasi-espèces comprennent :		
Encaisse	6 120 \$	5 820 \$
Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick	14 741 739	12 638 053
	14 747 859 \$	12 643 873 \$

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	Actifs nets investis en immobilisations	Actifs nets grevés d'une affectation interne	Actifs nets non affectés	Total 2020	2019
Solde, début de l'exercice	1 248 033 \$	130 000 \$	393 427 \$	1 771 460 \$	2 360 090 \$
Amortissement	(1 023 359)	-	1 023 359	-	-
Amortissement des revenus différés afférents aux immobilisations	713 626	-	(713 626)	-	-
Investissement en immobilisations	288 647	-	(288 647)	-	-
Nouvelles contributions pour immobilisations	(213 774)	-	213 774	-	-
Excédent/(déficit) lié aux activités	-	-	882 787	882 787	(588 630)
Solde, fin de l'exercice	1 013 173 \$	130 000 \$	1 511 074 \$	2 654 247 \$	1 771 460 \$

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2020

1. Raison d'être de la société collégiale

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Collège) est institué en tant qu'établissement d'enseignement postsecondaire en vertu de la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* qui a été adoptée le 29 mai 2010. Le Collège est responsable des campus constituants de Bathurst, de Campbellton, de Dieppe, d'Edmundston et de la Péninsule acadienne.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Collège a opté de se conformer aux normes comptables portant sur les organismes sans but lucratif contenues dans le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Les conventions comptables les plus importantes du Collège sont :

Espèces et quasi-espèces

L'encaisse est une somme d'argent comptant disponible en mains propres ou dans un établissement financier.

Le Collège utilise le compte bancaire de la province du Nouveau-Brunswick ("la province"). Les montants indiqués *Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick* dans les états financiers sont des montants dus de la province et sont considérés comme quasi-espèces. L'actif affecté n'est pas inclus dans les espèces et quasi-espèces.

Immobilisations

Les immobilisations sont des actifs détenus par le Collège, qui ont une durée de vie utile de plus d'un an. Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine. Lorsque le Collège reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable et que le Collège aurait dû se procurer autrement ces immobilisations pour son fonctionnement régulier.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile.

TAUX D'AMORTISSEMENT	
Catégorie	Taux d'amortissement
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel informatique/logiciels de projet	3 ans
Équipement majeur	5 - 15 ans
Véhicules à moteur et équipement lourd mobile	5 - 10 ans
Équipement initial	5 ans

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2020

2. Principales conventions comptables (suite)

Les terrains et les immeubles qui appartiennent à la province du Nouveau-Brunswick ne font pas partie des immobilisations du Collège. Les améliorations et réparations apportées à ces immobilisations sont comptabilisées à la dépense durant l'année en cours et se chiffrent à 1 265 830 \$ (2019 – 840 000 \$).

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa sortie. S'il est établi que l'actif a subi une dépréciation, la perte de valeur devant être comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode de flux de trésorerie actualisés. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Services contribués

Les bâtiments principaux des cinq (5) campus du Collège sont fournis par la province; cet avantage n'est pas reflété dans les états financiers, car il est difficile d'identifier leur juste valeur. Dans le cadre des activités de formation du Collège, d'autres lieux sont aussi loués.

Le Collège a des liens d'affaires avec Service Nouveau-Brunswick (SNB). SNB offre le soutien en matière de gestion et technologie de l'information entre autres pour les systèmes de la paie et de comptabilité de la province utilisés par le Collège. Cet avantage n'est pas reflété dans les états financiers.

Inventaires

Les inventaires sont comptabilisés au plus bas du coût d'achat ou du coût de remplacement. Ceux-ci incluent des articles en stock destinés à la revente seulement, tels que des manuels scolaires, des articles de papeterie et d'autres fournitures. Les autres articles nécessaires aux activités administratives ou de la formation ne sont pas comptabilisés à titre d'inventaire.

Constatation des revenus

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les revenus incluant les octrois et les dons.

Les revenus non affectés, tels que la subvention de la province du Nouveau-Brunswick, sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice pendant lequel ils sont reçus ou recevables si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus affectés à l'acquisition d'immobilisations sont différés et reconnus sur une base correspondante à la durée de vie utile de l'immobilisation.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2020

2. Principales conventions comptables (suite)

Les revenus reçus pour des projets futurs sont différés et reconnus dans l'année où les dépenses relatives sont engagées.

Les droits de scolarité et montants perçus pour la formation à contrat sont différés lorsqu'ils se rapportent aux cours qui auront lieu durant le prochain exercice financier.

Instruments financiers

Les instruments financiers du Collège sont inscrits initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la Direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur le montant des revenus et des dépenses constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les secteurs importants où de telles estimations sont faites sont l'élaboration de la valeur des comptes recevables, la durée de vie utile pour l'amortissement des immobilisations, ainsi que les hypothèses supportant le montant des vacances accumulées, la détermination des montants des revenus différés, de l'obligation reliée aux congés de maladie et de l'obligation reliée à Travail sécuritaire NB. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Vacances accumulées

Le Collège a établi un compte à payer pour les vacances accumulées au 31 mars 2020 pour chaque employé. Le nombre de jours de vacances accumulées au dossier de chaque employé comptabilisé, selon les conventions collectives en vigueur, dans le système informatisé des ressources humaines (SIRH) de la province du Nouveau-Brunswick sert à déterminer ce montant.

Obligation reliée aux congés de maladie

Les employés du Collège ont droit à des prestations de congés de maladie qui s'accumulent, mais ne s'acquiescent pas et sont donc considérées comme une obligation. Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public reliées aux avantages postérieurs à l'emploi et aux congés rémunérés, le Collège a comptabilisé le passif.

Obligation reliée à Travail sécuritaire NB

Les employés et les étudiants du Collège ont droit aux prestations de remplacement du salaire en cas de maladie ou de blessure s'il est déterminé par Travail sécuritaire NB que c'est relié à leur emploi au collège. Les prestations payables à l'avenir liées à des réclamations approuvées par Travail sécuritaire NB sont considérées comme des obligations puisque le Collège est autoassuré.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2020

2. Principales conventions comptables (suite)

Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public reliées aux avantages postérieurs à l'emploi et aux congés rémunérés, le Collège a comptabilisé le passif.

3. Comptes débiteurs

	2020	2019
Étudiants / Particuliers	474 760 \$	232 756 \$
Industries	1 050 918	741 520
Organisations	191 446	128 339
Gouvernement provincial	271 935	710 439
Gouvernement fédéral	3 240 726	3 687 228
Provision pour mauvaises créances	(350 829)	(340 502)
	4 878 956 \$	5 159 780 \$

4. Immobilisations

	Améliorations locatives	Matériel informatique / logiciels de projet	Équipement majeur	Véhicules à moteur et équipement lourd mobile	Équipement initial	2020 Total	2019 Total
Coût							
Coût au début d'exercice	167 890 \$	1 373 044 \$	8 831 846 \$	811 271 \$	565 678 \$	11 749 729 \$	10 875 663 \$
Acquisitions	-	29 774	213 873	45 000	-	288 647	874 066
Coût de clôture	167 890	1 402 818	9 045 719	856 271	565 678	12 038 376	11 749 729
Amortissement cumulé							
Amortissement cumulé au début d'exercice	100 734	1 180 146	4 420 443	514 206	565 678	6 781 207	5 809 149
Charge d'amortissement	33 578	95 979	790 348	103 454	-	1 023 359	972 058
Amortissement cumulé de clôture	134 312	1 276 125	5 210 791	617 660	565 678	7 804 566	6 781 207
Valeur comptable nette	33 578 \$	126 693 \$	3 834 928 \$	238 611 \$	0 \$	4 233 810 \$	4 968 522 \$

5. Revenus différés

Les revenus différés représentent la portion des revenus non gagnés qui sont répartis comme suit :

	2020	2019
Formation continue	1 019 928 \$	950 880 \$
Droit de confirmation	2 361 078	1 803 871
Droit de scolarité	2 358 842	1 778 690
Autres services	1 637 731	3 243 324
	7 377 579 \$	7 776 764 \$

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2020

6. Revenus différés afférents aux immobilisations

Les revenus différés afférents aux immobilisations représentent la partie non amortie des fonds reçus de la province du Nouveau-Brunswick et d'autres sources pour l'achat d'immobilisations. Ces revenus différés sont amortis à titre de revenus au taux correspondant à la période d'amortissement proposée pour l'immobilisation acquise. Les changements aux revenus différés de l'exercice pour les immobilisations sont comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Solde d'ouverture	3 720 489 \$	3 667 102 \$
Contributions reçues	213 774	711 412
Amortissement revenus différés afférents aux immobilisations	(713 626)	(658 025)
Solde de fermeture	3 220 637 \$	3 720 489 \$

7. Variation nette - éléments hors caisse du fonds de roulement

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Actif affecté	1 226 226 \$	541 255 \$
Comptes débiteurs	193 345	(290 788)
Inventaires	(46 298)	12 554
Payés d'avance	157 383	526 360
Comptes créditeurs et frais courus	(612 148)	366 271
Salaires et bénéfices à payer	817 402	(724 341)
Revenus différés	(399 185)	921 077
Autres passifs à court terme	(694 965)	696 893
	641 760 \$	2 049 281 \$

8. Engagements

Le Collège doit respecter les engagements suivants au 31 mars 2020. Voici les montants à payer au cours des prochaines années :

	<u>Location- exploitation</u>	<u>Obligations contractuelles</u>	<u>Total</u>
2020-2021	970 217 \$	294 608 \$	1 264 825 \$
2021-2022	883 109	78 094	961 203
2022-2023	883 099	22 428	905 527
2023-2024	886 949	22 714	909 663
2024-2025	864 299	3 794	868 093
Après	6 570 714	-	6 570 714
	11 058 387 \$	421 638 \$	11 480 025 \$

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2020

9. Avantages futurs des employés

Pension

Certains employés à temps plein du Collège participent à la pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Jusqu'au 31 décembre 2013, le régime de retraite était défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisaient le Collège et ses employés.

Selon la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* et le Règlement 2010-78, il ne s'agit pas d'une obligation du Collège, et le Collège n'est pas exigé de faire les cotisations d'employeur. Les cotisations de l'employeur faites par la province au nom du Collège durant l'exercice sont de 5 028 348 \$ (2019 – 5 038 965 \$).

Le régime de pension *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* (LPRSP) a été converti au Régime à risques partagés dans les services publics (RRPSP). Cette conversion est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Les employés qui ne sont pas des employés permanents à temps plein ou à terme fixe (p. ex. : employé à temps partiel, occasionnel, saisonnier, etc.) doivent adhérer au RRPSP (à condition qu'ils répondent à certains critères d'admissibilité). Ces employés commenceront à accumuler des prestations de retraite en vertu du RRPSP.

Indemnités de retraite

Certains employés à temps plein du Collège ont droit à une indemnité de retraite payable à la retraite, dont le montant est fondé sur le nombre d'années de service. Tel que décrit dans la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick* et le Règlement 2010-78, il ne s'agit pas d'une obligation du Collège. Le montant de l'indemnité de retraite payé durant l'exercice par la province au nom du CCNB est de 257 751 \$ (2019 – 317 646 \$).

Les employés de deux groupes syndiqués (SCFP et Enseignants) continuent d'accumuler les crédits d'années de service pour allocation de retraite et sont admissibles à l'indemnité d'allocation de retraite.

Indemnités de maladie

Le Collège fournit aux employés, qui travaillent à temps plein, des bénéfices de congés de maladie. Ceux-ci s'accumulent à raison de 1,25 jour par mois, pour totaliser un maximum de 240 jours.

Un employé peut prendre des journées de maladie, avec solde, équivalant au total accumulé de ces journées de maladie. Les journées non utilisées peuvent être reportées et utilisées dans le futur.

L'évaluation actuarielle de l'obligation la plus récente date du 31 mars 2018. Une estimation de cette obligation future en date du 31 mars 2020 a été effectuée par une firme d'actuaire en extrapolant les données de cette évaluation. Cette estimation devient la base utilisée pour inscrire l'obligation dans les états financiers du Collège. Ce régime de congé maladie n'est pas financé.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2020

9. Avantages futurs des employés (suite)

Les hypothèses économiques et démographiques qui ont servi dans l'évaluation de l'actuaire sont :

- Taux d'escompte : 2,80 %
- Taux de croissance pour les salaires : 3 % par année
- Nombre d'employés : 664
- Âge moyen : 46,7 ans
- Service moyen des employés : 10 ans
- La durée de vie estimée restante pour amortir la perte actuarielle est de 11 années.

Basés sur l'évaluation du passif par l'actuaire au 31 mars 2020, les résultats sont :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Solde d'ouverture, obligation des indemnités de maladie	2 365 300 \$	2 342 800 \$
Dépenses pour l'année reliées aux indemnités de maladie		
Coûts des prestations pour l'exercice	387 600	368 800
Amortissement des pertes actuarielles	104 300	98 600
Dépense d'intérêt	92 900	101 100
	<u>584 800</u>	<u>568 500</u>
Paiements de prestations - part de l'employeur	<u>(450 900)</u>	<u>(546 000)</u>
Solde de fermeture, obligation des indemnités de maladie	2 499 200 \$	2 365 300 \$

Travail sécuritaire NB

Les employés et les étudiants du Collège ont droit aux prestations de remplacement du salaire en cas de maladie ou de blessure s'il est déterminé par Travail sécuritaire NB que c'est relié à leur emploi au collège. Les prestations payables à l'avenir liées aux réclamations approuvées par Travail sécuritaire NB sont considérées comme des obligations. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et des absences rémunérées exigent que le Collège reconnaisse cette responsabilité.

L'évaluation actuarielle de l'obligation la plus récente date du 31 mars 2018. Une estimation de cette obligation future en date du 31 mars 2020 a été effectuée par une firme d'actuaire en extrapolant les données de cette évaluation. Cette estimation devient la base utilisée pour inscrire l'obligation dans les états financiers du Collège.

Les paiements de prestations sont passés en charge par le Collège et sont inclus dans les salaires et bénéfices dans l'état des résultats.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2020

9. Avantages futurs des employés (suite)

L'obligation reliée à Travail sécuritaire NB n'est pas financée. Les hypothèses économiques et démographiques qui ont servi dans l'évaluation de l'actuaire sont :

- Taux d'inflation : 1,20 % par année
- Taux d'inflation sur les dépenses médicales : 4,25 % par année
- Taux d'escompte : 2,80 % par année
- Âge moyen à l'événement : 36 ans
- Âge moyen des réclamants recevant une prestation de perte de salaire : 65,77 ans

Fondée sur une évaluation actuarielle du passif au 31 mars 2020, l'obligation de Travail sécuritaire NB courue et la charge liée à l'obligation de Travail sécuritaire NB courue sont les suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Solde d'ouverture, obligation Travail sécuritaire NB	825 700 \$	741 600 \$
Dépenses pour l'année reliées à Travail sécuritaire NB		
Coûts des prestations pour l'exercice	274 200	267 300
Amortissement des pertes actuarielles	99 500	100 200
Dépense d'intérêt	52 700	58 200
	426 400	425 700
Paiements de prestations	(303 200)	(341 600)
Solde de fermeture, obligation Travail sécuritaire NB	948 900 \$	825 700 \$

10. Transactions entre parties liées

En 2019-2020, le Collège a reçu de la province du Nouveau-Brunswick une subvention de 41 416 216 \$ (2019 – 40 467 499 \$), ainsi que des revenus en provenance de divers ministères de la province de l'ordre de 4 540 029 \$ (2019 – 4 254 476 \$) pour un total de 45 956 245 \$ (2019 – 44 721 975 \$).

Le Collège a des liens avec la Fondation du CCNB qui accorde des bourses d'études à des étudiants inscrits dans les programmes du Collège. En 2019-2020, les étudiants inscrits au CCNB ont reçu un total de 383 893 \$ en bourses (2019 – 288 408 \$). Durant l'exercice, le Collège n'a pas fait de paiement à la Fondation (2019 – 50 000 \$).

Le CCNB maintient des liens avec les Associations étudiantes de chacun des campus. En vertu de l'article 48(2) de la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick*, les cotisations étudiantes servent à assurer la prestation et la promotion des activités et des services sociaux, éducatifs et récréatifs des étudiants. La cotisation étudiante est une cotisation obligatoire.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2020

10. Transactions entre parties liées (suite)

Le Collège recueille les cotisations directement des étudiants et les détient en fiducie jusqu'à ce qu'elles soient redistribuées aux associations étudiantes de chacun des campus. Durant l'exercice, la somme de 209 640 \$ (2019 – 197 265 \$) a été versée en cotisation aux cinq associations étudiantes.

Veuillez consulter les notes suivantes pour de plus amples informations sur d'autres transactions entre parties liées :

- note 2 : espèces et quasi-espèces
- note 2 : immobilisations
- note 2 : services contribués
- note 6 : revenus différés afférents aux immobilisations
- note 9 : avantages futurs des employés

11. Dépendance économique

Le Collège est économiquement dépendant de la province. Pour plus de détails, se référer à la note 10.

12. Éventualités

Légal

Le Collège peut être impliqué dans diverses actions découlant des affaires ordinaires. Le résultat du règlement de ces actions ne peut être déterminé à ce moment. Ainsi, aucune disposition de ces actions n'est reflétée dans les états financiers. Les règlements, s'il y a lieu, relatifs à ces éventualités seront comptabilisés dans la période où le règlement a lieu. La Direction estime que le Collège n'est pas exposé à une perte importante découlant de ces éventualités.

Travail sécuritaire NB

Le Collège est autoassuré pour les réclamations de Travail sécuritaire NB pour les employés et les étudiants. L'étendue des réclamations futures, et leurs résultats finaux ne peuvent pas être prédits.

En conséquence, les montants payés seront passés à la dépense dans la période où ils sont payés. Une fois les réclamations réglées par Travail sécuritaire NB, elles seront prises en considération dans le calcul de l'obligation préparé par l'actuaire, tel qu'il est indiqué à la note 9.

Négociations collectives

Les conventions collectives du groupe Éducation (consultation et élaboration), SAN (soutien administratif), SCFP (manœuvres et métiers) du Collège ont expiré avant le 31 mars 2020. Au moment de l'émission de ces états financiers, aucun règlement n'a été conclu. Un montant a été inscrit dans le compte de salaires et bénéfices à payer pour ce coût. Tout écart entre le montant final et l'estimation sera comptabilisé à la dépense.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2020

13. Actifs nets grevés d'une affectation interne

Le Conseil des gouverneurs du Collège a suspendu pour l'année financière 2019-2020 les initiatives stratégiques liées aux actifs nets grevés d'une affectation interne, dont le solde est de 130 000 \$. Le CCNB ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil des gouverneurs.

En 2018-2019, un montant de 420 000 \$ avait été affecté, dont 304 329 \$ avait été utilisé pour avancer sur des initiatives stratégiques.

14. Instruments financiers

Les instruments financiers du Collège sont composés de l'encaisse, du montant à recevoir de la province, de l'actif affecté, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et frais courus, et des salaires et bénéfices à payer. À moins d'avis contraire, la Direction est d'avis que le Collège n'est pas assujéti à des risques importants liés à ces instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit survient en raison de l'incertitude de prédire les difficultés financières que les étudiants et les organisations peuvent rencontrer qui leur rendrait incapable de satisfaire leurs engagements vers le Collège. Le Collège atténue ce risque en ayant une combinaison diversifiée d'étudiants et d'organisations, limitant ainsi l'exposition au risque d'un seul étudiant ou d'une seule organisation. Inclus dans les comptes débiteurs sont 3 240 726 \$ à recevoir du Gouvernement fédéral, et 271 935 \$ à recevoir de la province. Ces comptes débiteurs sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. La Direction est d'avis qu'il n'y a pas de risque de crédit important au 31 mars 2020.

L'exposition maximale à ce risque correspond au solde des comptes débiteurs au 31 mars 2020, qui s'élève à 4 878 956 \$. Veuillez vous référer à la note 3 pour la ventilation des comptes débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir régler ou respecter une obligation dans les délais ou à un coût raisonnable. Le Collège reçoit suffisamment de fonds de la province et de ses activités d'opérations afin de respecter ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance.

Risque de change

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers libellés en devise étrangère. La Direction est d'avis que le Collège n'est pas assujéti à des risques importants liés au taux de change.

15. Autre événement

L'épidémie du coronavirus (COVID-19) a amené des gouvernements partout au monde à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en œuvre d'interdictions de voyager, des périodes de quarantaine auto-imposées et des distanciations sociales, ont perturbé les entités à l'échelle mondiale, entraînant un ralentissement économique. La durée et l'impact de l'épidémie COVID-19 sont inconnus pour le moment. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces évolutions ni l'impact sur la situation financière et les résultats financiers du Collège dans les périodes futures.

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2020

15. Autre événement (suite)

Les impacts de la COVID-19 qui risquent d'être les plus significatifs pour le Collège sont les pertes de revenus futurs provenant des droits de scolarité liés aux étudiants internationaux ainsi que les pertes d'opportunités de développement de projets à l'international.

GOUVERNANCE ET GESTION



Conseil des gouverneurs - Septembre 2019

Conseil des gouverneurs

Assis, de gauche à droite : **Sylvio Boudreau** (1^{er} vice-président et secrétaire général); **Denis Nadeau** (vice-président); **Rachel Maillet Bard** (présidente); et **Pierre Zundel** (PDG).

Debout, dans le même ordre : **Steve Lambert**; **Marcel Duguay**; **Suzy Chenard**; **Robert Frenette**; **Mélanie Paulin Gagnon**; **Luc St-Jarre**; **Stéphan Pelletier** (membre enseignant); **Fabrice Amang Dang** (membre étudiant); **Stéphanie Luce**; **Marc-André LeBlanc**; et **François Boutot** (membre non enseignant).

Équipes du CCNB au 30 juin 2020

ÉQUIPE DE DIRECTION DU CCNB

Pierre Zundel, président-directeur général

Brigitte Arsenault, vice-présidente – Formation et Réussite étudiante

Paolo Fongemie, vice-président par intérim – Services administratifs

Francis Hébert, directeur général par intérim – Finances et Infrastructures

Vacant, vice-président – Développement

Pierre Clavet, directeur général –

Développement des affaires en formation continue (Continuum)

Sonia Michaud, directrice générale – International (CCNB-International)

Sylvain Poirier, directeur général – Entrepreneurship et Innovation (CCNB-INNOV)

Marie-France Doucet, directrice – Gestion stratégique

VICE-PRÉSIDENTE AUX SERVICES ADMINISTRATIFS

Paolo Fongemie, vice-président par intérim

Johanne Lise Landry, directrice – Communications et Marketing

Tony Roy, directeur – Technologies de l'information et des communications

Gina St-Pierre, directrice – Ressources humaines et relations de travail

VICE-PRÉSIDENTE À LA FORMATION ET RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Brigitte Arsenault, vice-présidente

Chantal Berthelotte, directrice – Réussite étudiante

Michelle Richard, directrice – Formation

Marie-France Lanteigne, registraire

Michel Caron, directeur par intérim – Campus de Bathurst

Suzanne Beaudoin, directrice – Campus de Campbellton

Pauline Duguay, directrice – Campus de Dieppe

Alain Lamarre, directeur – Campus d'Edmundston

Vacant, directeur – Campus de la Péninsule acadienne

VICE-PRÉSIDENTE AU DÉVELOPPEMENT

Vacant, vice-président

Pierre Clavet, directeur général –

Développement des affaires en formation continue (Continuum)

Chantal Lessard, gestionnaire – Développement des compétences et employabilité

Jean-Marie Pelletier, gestionnaire – Partenariats autochtones

Nicole Poirier, gestionnaire – Centre d'apprentissage des langues

Sonia Michaud, directrice générale – International (CCNB-International)

Sylvain Poirier, directeur général – Entrepreneurship et Innovation (CCNB-INNOV)

et gestionnaire par intérim – Fabrication de pointe

Ennouri Triki, gestionnaire – Matériaux de pointe

Leandro Passarini, gestionnaire – Agriculture, Bioprocédés, Breuvages et Environnement



Équipes de gestion des campus du CCNB au 30 juin 2020

ÉQUIPES DE GESTION DES CAMPUS

Campus de Bathurst

Michel Caron, directeur par intérim

Michelle Guignard, chef de services

Alain Gauvin, chef de développement et chef de département par intérim – Bâtiment et Génie industriel

Bernard Daigle, chef de département – Études générales / Academic Studies, Formation en langues, Sciences de la santé et Sciences naturelles

Stéphanie Doucet-Landry, chef de département – Affaires, Secrétariat et Technologie de l'information et des communications

Lise Godin, chef de département – Mécanique et entretien et Construction

Paul Thériault, chef de département – Métaux, Génie et Construction

Campus de Campbellton

Suzanne Beaudoin, directrice

Annie LeBlanc-Levesque, chef de services

Yvan LeBlond, chef de développement

Joanne Doucett, chef de département – Centre d'excellence en bois ouvré et Services communautaires

Véronick Perron, chef de département – Secrétariat, Formation à distance et Formation continue

Nathalie Godin, chef de département – Santé

Campus de Dieppe

Pauline Duguay, directrice

Janice Brun, chef de services

Liette Roussel, chef de développement

Marie-France Bérubé, chef de département – Affaires

Julie Cyr, chef de département – Sciences de la santé

Léon Landry, chef de département – Informatique, Arts et Études secondaires

Rachel Mitton, chef de département – Bâtiments, Secrétariat et Mécanique

Yvan Roy, chef de département – Justice et Services communautaires

Campus d'Edmundston

Alain Lamarre, directeur

Daniel Plourde, chef de services

Louise Martin, chef de développement

Paul Cyr, chef de département – Camionnage, Soudure et Études générales

Nancy Landry-Morin, chef de département – Formation secondaire, Sciences et Santé

Pierre Martin, chef de département – Métiers, Technologies et Industriel

Michel Therrien, chef de département – Justice, Affaires et Restauration

Campus de la Péninsule acadienne

Vacant, directeur

Frédéric Léger, chef de services

Michel Chiasson, chef de développement

Carole J. Doucet, chef de département – Affaires, Arts et culture, et Secrétariat

Johanne Doucet, chef de département – École des pêches et conseillère maritime

Sylvain Plourde, chef de département – Métiers, Santé et Études générales



vision
passion
succès



Siège social du CCNB

725, rue du Collège, C.P. 700
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z6
506-547-2063 ou 1-855-676-2262